

Avis d'émission d'une Directive de Navigabilité (AD)* par

- l'EASA, European Aviation Safety Agency
- l'autorité primaire d'un matériel étranger
- une autorité étrangère et liée à un défaut de maintenance ou de production

Les examens ou modifications décrits ou rappelés ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans la Directive de Navigabilité citée ci-dessous entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

(Envoi 03/2008 du 30 janvier 2008)

Directive de Navigabilité de l'UK CAA de référence G-2008-0002

CAMERON BALLOONS LTD

Ballons tous types

Carburant - Réservoirs carburant - Robinet phase liquide

Cette AD a fait l'objet d'une diffusion urgente le 16 janvier 2008.

Nota pour les exploitants et organismes d'entretien d'aéronefs inscrits au registre français :

Si l'AD jointe invite à un contact vers l'autorité primaire de l'AD, contacter le bureau concerné du département certification-produits de l'EASA.

Si pour l'exécution d'une tâche donnée, l'AD jointe se réfère à une qualification de personnel répondant à une réglementation nationale, il est possible de faire intervenir, pour cette tâche, du personnel de qualification équivalente acceptée dans l'Union Européenne.

Si l'AD jointe se réfère à une donnée de navigabilité ou une instruction pour le maintien de la navigabilité (Manuel de Vol, Manuel de Maintenance, ...) qui n'est pas celle approuvée ou pas celle en vigueur en France ou si l'AD jointe présente une difficulté d'application liée à sa spécificité nationale, exposer le problème auprès du département technique du GSAC (par courriel à "contact@gsac.fr" ou par fax au 01 46 90 48 48) ou auprès du bureau concerné du département certification-produits de l'EASA.

La recopie de cette AD peut avoir dégradé la définition du document présenté. En cas de difficulté à lire certains éléments de cette AD, se reporter à l'AD originale mise à disposition par l'autorité primaire de l'AD.

* Cette AD est exigible au titre du règlement Européen 1702/2003 ou de la Décision n°2/2003 de l'EASA.



**United Kingdom
Civil Aviation Authority**

**EMERGENCY
AIRWORTHINESS
DIRECTIVE**

AD No: G-2008-0002

Issue Date: 14 January 2008

This AD is issued by the UK CAA as the Primary Aviation Authority (ICAO Annex 8 Authority of State of Design) for the affected product(s).

In accordance with Article 10 of the Air Navigation Order 2005 as amended the following action required by this Airworthiness Directive (AD) is mandatory for applicable aircraft registered in the United Kingdom.

No person may operate an aircraft to which an AD applies except in accordance with the requirements of that AD unless otherwise agreed with the Authority of the State of Registry.

Type Approval Holders Name: CAMERON BALLOONS LIMITED (CBL)	Type/Model Designation(s): CBL FUEL CYLINDERS WHICH HAVE A CB-0824-0001 LIQUID VALVE FITTED.
Type Certificate Data Sheet No: All Cameron Balloons.	
Superseded/Revised ADs: None.	
ATA 28 - INLET SELF-SEAL VALVES	
Manufacturer(s): Cameron Balloons Limited (CBL).	
Applicability: All gas cylinders supplied by CBL balloons which have a CB-0824-0001 Rego Type Cylinder Liquid Valve fitted which is date stamped between 12/05 and 08/06.	
Reason: Defective inlet self seal valves have been identified. Detachment of a seal inside the valve could result in partial or complete blockage of the burner supply. On a hopper balloon this failure would result in an uncontrolled descent. In some circumstances this could result in serious injury.	
Effective Date: 16 January 2008.	
Compliance/Action: The following measures are mandatory from the effective date of this AD: - (1) Before further flight, inspect the balloons' cylinder to identify whether the Cylinder Liquid Valve is from the affected batch of valves. CBL Service Bulletin No. 17 provides information on how to identify the affected valves. (2) Before using a cylinder that is from the affected batch in a single cylinder balloon, replace the self-seal valve in accordance with CBL Service Bulletins 16 and 17. (3) Any cylinder from the affected batch, which is installed in a multi cylinder balloon, if it is to be used on a hopper balloon, must be modified in accordance with CBL Service Bulletins 16 and 17 before flight. (4) Other cylinders from the affected batch, which are used on multi- cylinder balloons, may remain in service. Note: It is recommended the self-seal valve is also replaced on cylinders from the affected batch which are used on multi cylinder balloons. This should be done in accordance with CBL Service Bulletin 16.	
Reference Publications: Cameron Balloons Service Bulletins 16 and 17 rev 0 or later approved revision, may be obtained from Cameron Balloons Ltd, St John's Street, Bedminster, Bristol, BS3 4NH, United Kingdom. Tel: +44 (0)117 9637216; Fax: +44 (0)117 9661168; Email: enquiries@cameronballoons.co.uk	
Remarks: Enquiries regarding this Airworthiness Directive should be referred to Aircraft Certification Department, Safety Regulation Group, Aviation House, Gatwick Airport South, West Sussex, RH6 0YR, United Kingdom. Phone: +44(0) 1293 573292 Fax: +44(0)1293 573976.	

TRADUCTION DE COURTOISIE

de la DIRECTIVE de NAVIGABILITE de l'UK CAA de référence G-2008-0002

CAMERON BALLOONS LTD

Ballons tous types

Détenteur du CDN de type : Désignation Type/modèle :
CAMERON BALLOONS LIMITED (CBL) Tous ballons

Fiche de navigabilité n°: Toutes les fiches de navigabilité des ballons CAMERON BALLOONS

ATA 28 - Obturateur

FABRICANT : CAMERON BALLOONS LIMITED (CBL).

CONCERNE :

Tous les réservoirs carburant fournis par CBL qui sont munis d'une valve à phase liquide de réservoir Rego CB-0824-0001 datés entre le 12/05 et 08/06.

RAISON :

Des robinets présentant un obturateur défectueux ont été identifiés. Le décollement du joint à l'intérieur de la valve pourrait amener au blocage partiel ou complet de l'alimentation du brûleur.

Sur un ballon de type "Hopper" cette défaillance entraînerait une descente incontrôlée pouvant occasionner de sérieux dommages.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

16 janvier 2008.

ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues obligatoires à la date d'entrée en vigueur de cette AD :

- 1) Avant le prochain vol, inspecter le réservoir du ballon afin d'identifier si le robinet du réservoir fait partie d'un lot affecté. Le Bulletin de Service n° 17 de CBL fournit les informations pour identifier les robinets affectés.
- 2) Avant l'utilisation d'un réservoir faisant partie d'un lot affecté sur un ballon à réservoir unique, remplacer l'obturateur selon les Bulletins de Service de CBL n°16 et 17.
- 3) Tout réservoir faisant partie d'un lot affecté, installé sur un ballon multi-réservoirs de type "hopper" doit être modifié avant le prochain vol selon les Bulletins de Service de CBL n°16 et 17.
- 4) Les réservoirs faisant partie d'un lot affecté mais installés sur un ballon multi-réservoirs d'un autre type que "hopper", peuvent rester en service.

Note : Il est recommandé de remplacer l'obturateur sur les réservoirs faisant partie d'un lot affecté qui sont installés sur des ballons multi-réservoirs (selon le Bulletin de Service de CBL n°16).

DOCUMENTS DE REFERENCE :

Les Bulletins Service de CBL n°16 et n°17 Rév. 0 peuvent être obtenus auprès de :

CAMERON BALLOONS LTD,

St John's Street, Bedminster, Bristol, BS3 4NH, United Kingdom.

Tel. : +44 (0)117 9637216 – Fax : +44 (0)117 9661168 – Email : enquiries@cameronballoons.co.uk